

Du moyen âge, Chavanay a conservé une partie de son enceinte, encore debout, ainsi que les vestiges de son château qui aujourd'hui se trouve englobé dans une construction moderne. Cette construction est actuellement la propriété de la famille Eraud qui la tient de la famille Giraud, laquelle la tenait à son tour du comte de Noailles, car on ne peut guère considérer comme propriétaires MM. Marlhier et Rousselon, qui ne semblent avoir été que des marchands de biens. Le château était encore il y a quelques années, flanqué d'une de ses vieilles tours. A mettre au compte du prédécesseur immédiat au comte de Noailles, à savoir le marquis de Senozan, le don d'une rente annuelle et perpétuelle de 200 livres qu'il a faite pour l'éducation des enfants pauvres de la commune. — L'église de Chavanay, placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, n'est composée que d'une seule nef plafonnée et d'une chapelle latérale. Sa forme est un carré long ; les croisées sont ornées de beaux vitraux représentant les apôtres et les vertus théologales. Au-dessus de la porte latérale, sise au midi, existe une inscription funéraire de 1324, faisant mention « d'une rente de grains et vin constituée au profit de la confrérie du Saint-Esprit, par Jacques Audon. » Devant l'église et sur la place, est une croix fort bien faite et fort bien conservée, qui date de 1550. J'ajouterai enfin que le village a conservé quelques maisons datant des *xvi^e* et *xvii^e* siècles.

Au hameau de la Gorge, près Chavanay, se trouve une chapelle rurale, dédiée à saint Basile, où le culte d'ordinaire, ne se pratique qu'au moment des récoltes. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur cette chapelle touchant son histoire. — A Verlieu ou Verleu, est une autre église de construction moderne, car elle remonte à 1839. Ce hameau, qui dépend de la commune de Chavanay, possède un curé